



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

CD MURET



VIOLENCES AVEC ARME SUR AGENTS...

Ce dimanche 11 octobre 2020, un détenu bien connu de tous les agents pour être sérieusement instable a agressé violemment les quatre surveillants du bâtiment FG avec une arme.

Cet « énerguemène » muni d'un bâton est rentré dans le bureau des surveillants et a tenté de les frapper avec son arme artisanale. Par chance, les agents ont pu en grande partie esquiver les coups. Cependant, une collègue n'a malheureusement pas pu éviter un coup de bâton. Les agents ont maîtrisé rapidement ce détenu et ainsi épargner des dégâts dans le bureau hormis l'écran du poste de travail du bureau qui a été touché par un coup de bâton.

Une fois maîtrisé ce PPMJ a été conduit en prévention au quartier disciplinaire.

Le SPS félicite les agents pour leur professionnalisme et la bonne maîtrise de ce sérieux incident qui aurait pu avoir des conséquences plus lourdes.

Le SPS demande à ce que ce détenu soit sanctionné comme il se doit pour ce genre d'agressions graves et gratuites d'autant plus que c'est une agression délibérée et préméditée car il apparaît sûrement que ce détenu a tourné à proximité du bureau pendant un long moment, attendant le moment opportun pour se diriger en reculant dans le bureau pour sortir le manche en bois caché dessous son blouson.

Le SPS demande que la Direction locale porte plainte pour violence avec arme contre ce détenu afin de soutenir ces agents mis en difficulté.

Le SPS demande que ce détenu, qui n'a clairement pas le profil d'un centre de détention, soit transféré à l'issue de sa peine de quartier disciplinaire et qu'il soit affecté à l'UDV de Seysses (Quartier régional pour les détenus violent). Ce détenu ayant un sérieux profil psy il n'est pas question de se contenter de demi-mesures suite à son profil dangereux (surtout envers le personnel féminin)...

Le SPS souhaite un prompt rétablissement à nos collègues agressés de façon fortuite et leur conseille de déposer plainte et de demander la protection statutaire.

Muret, le 12 octobre 2020

Le Bureau Local S.P.S. de Muret